

ARPHANIE
Société par actions simplifiée au capital de 54 240 euros
Siège social : 9 Route de Lyon
25440 QUINGEY
RCS BESANCON 489 350 116

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA DELIBERATION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 proposée par le rapport de gestion.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net comptable d'un montant de 197 742 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de la manière suivante :

- Aux actions à titre de dividendes pour42.900 Euros
- Au compte « Autres réserves » pour 154.842 Euros

Le montant global de la distribution pour les personnes physiques s'élève à 42.887,35 euros.

Nous vous proposons de fixer la date de mise en paiement des dividendes à compter du jour de la réunion de l'Assemblée Générale.

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 adoptée par l'Assemblée.

L'Assemblée Générale constate que les comptes annuels font apparaître un bénéfice net comptable d'un montant de 197 742 euros.

L'Assemblée Générale décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

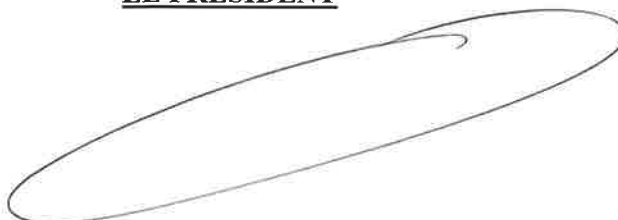
- Aux actions à titre de dividendes pour42.900 Euros
- Au compte « Autres réserves » pour 154.842 Euros

Le montant global de la distribution pour les personnes physiques s'élève à 42.887,35 euros.

L'Assemblée Générale fixe la date de mise en paiement des dividendes à compter du 1^{er} juillet 2026.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

LE PRESIDENT





Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2026

Désignation de l'entreprise :		S.A.S. ARPHANIE										1 2																			
Adresse de l'entreprise		Route Nationale 83 25440 QUINGEY										Durée de l'exercice précédent :		1 2																	
Numéro SIRET		4 8 9 3 5 0 1 1 6 0 0 0 1 3										Néant ☐																			
												Esence N° de le :		3 1 1 2 1 2 1 5																	
												Brut		Amortissements, provisions		Net															
												1		2		3															
Capital souscrit non appelé		(I) AA																													
ACTIF IMMOBILISÉ :	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB										AC																		
		Frais de développement *	CX										CQ																		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF										AG																		
		Fonds commercial (1)	AH										AI																		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ										AK																		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL										AM																		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN										AO																		
		Constructions	AP										AQ																		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR										AS																		
		Autres immobilisations corporelles	AT										AU																		
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV										AW																		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations	CS										CT																			
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU										1 350 505		CV		1 350 505															
	Créances rattachées à des participations	BB												BC																	
	Autres titres immobilisés	BD										1 000		BE		1 000															
	Prêts	BF												BG																	
	Autres immobilisations financières *	BH												BI																	
TOTAL (II)		BJ										1 351 505		BK		1 351 505															
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL										BM																		
		En cours de production de biens	BN										BO																		
		En cours de production de services	BP										BQ																		
		Produits intermédiaires et finis	BR										BS																		
		Marchandises	BT										BU																		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV										BW																		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX										BY																		
		Autres créances (3)	BZ										418 259		CA		418 259														
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB												CC																
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD												CE																
	DIVERS	Disponibilités	CF										17 463		CG		17 463														
		Charges constatées d'avance (3) *	CH												CI																
TOTAL (III)		CJ										435 722		CK		435 722															
Comptes de régularisation		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW																												
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM																												
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation *	CN																													
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO										1 787 227		LA		1 787 227															
Recevoir : (1) Dont droit au bail :												(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR													
Chasse de réserve de propriété *		Immobilisations :										Stocks :										Créances :									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		S.A.S. ARPHANIE		Néant ☐	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 54 240)	DA	54 240		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	11 600		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 489 687		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	197 742		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (II)	DL	1 753 268	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EJ)	DV	20 059		
	Instrument financier à terme	DI			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 122		
	Dettes fiscales et sociales	DY	9 778		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régularisé	EB				
	Produits constatés d'avance (4)	EC	33 959		
	TOTAL (IV)	EC	33 959		
	Ecart de conversion passif et différences d'évaluation *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 787 227		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	33 959			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-SD



3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. ARPHANIE		Exercice N		Néant ☐	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions (9)			FP	
	Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			FI	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS	
	Variation de stock (marchandises) *			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	
	Salaires et traitements *			FY	
	Cotisations sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux dépréciations			GA
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations *			GB
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			GD	
	Autres charges (12)			GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur dépréciations			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			GO	
	Produits de cessions d'immobilisations financières			GP	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GU	
Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	

(RÉFÉRENCES : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2052-SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		S.A.S. ARPHANIE		Néant ☐ *		
Exercice N						
Produits exceptionnels (7)		(VII)	HD			
Charges exceptionnelles (6bis - 6ter - 7)		(VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	12 145		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	220 398		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	22 657		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	197 742		
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières		HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *		HP			
	{ - Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		IX			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles:			A8		
Dont cotisations facultatives Madelin	A10	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 787 227,04 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 197 741,58 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 11/03/2026 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

--> continuité de l'exploitation
--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
--> indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Il existe une convention d'intégration fiscale avec la SAS PIPOLUX depuis le 1er janvier 2007. Cette intégration fiscale n'a aucune incidence sur l'impôt dû.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 351 505

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	906 597	444 908		1 351 505
TOTAL	906 597	444 908		1 351 505

Etat des créances = 418 259 euros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	418 259	418 259	
TOTAL	418 259	418 259	

NOTES SUR LE BILAN PASSIF**Capital social = 54 240 euros**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3390	16,00	54 240
Titres émis Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3390	16,00	54 240

Etat des dettes = 33 959 euros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	20 059	20 059		
Fournisseurs	4 122	4 122		
Dettes fiscales & sociales	9 778	9 778		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes Produits constatés d'avance				
TOTAL	33 959	33 959		

Charges à payer par postes du bilan = 4 122 euros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales Autres dettes	4 122

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 4 122 euros

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non par	4 122
TOTAL	4 122

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quotepart du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SAS PIPOLUX	38 112	1 631 617	100	904 607	904 607	236 957		20 490 485	491 302	199 920
SCI 123BONHEURS	1 000	79 909	99	990	990	132 169		102 276	36 985	
SCI GB MOUCHARD	1 000		100	999	999	1		0		
SCI GB FRAISANS	1 000		100	999	999	1		0		
SAS BEAR MOUCHARD	240 480		100	240 470	240 470	14 326		0		
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

[illegible]



Société inscrite auprès de la
Compagnie Régionale de Besançon-Dijon

LDS AUDIT - Commissaire Aux Comptes

1, Rue du Rompot
21121 FONTAINE-LÈS-DIJON
Tel : 03 80 58 20 58
E-mail : contact@cabinetlds.com

S.A.S au capital de 64 700 € - B 433 127 297 R.C.S Dijon
APE 6920 Z - N° TVA INTRACOM : FR 70 433 127 297

"ARPHANIE"

S.A.S. au capital de 54 240 €
Siège social : 9 Route de Lyon
25440 QUINGEY

- : -

RAPPORTS DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES

Exercice clos le 31.12.2025

" ARPHANIE "
Société par Actions Simplifiée au capital de 54 240 €
Siège social : 9 Route de Lyon
25440 QUINGEY
-:-
RCS : BESANÇON 489 350 116

-:-:-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

-:-:-

Exercice du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

" ARPHANIE "
Société par Actions Simplifiée au capital de 54 240 €
Siège social : 9 Route de Lyon
25440 QUINGEY
-;-
RCS : BESANÇON 489 350 116

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « **ARPHANIE** » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

.../...

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incidence de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposé dans la note « règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous nous sommes particulièrement attachés à apprécier la valeur d'inventaire des titres et la bonne réciprocité entre les comptes intra-groupes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

.../...

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

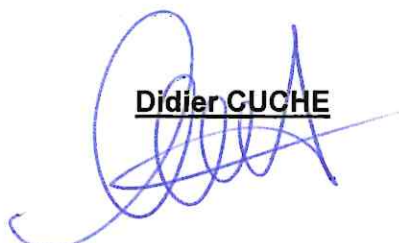
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Fontaine-Lès-Dijon,
Le 15 juin 2026,

Le Commissaire aux Comptes,
S.A.S. LDS AUDIT


Didier CUCHE

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

S.A.S. ARPHANIE

BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (VII)						
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	1 787 227,04		1 787 227,04	100,00	1 706 675,98	100,00

RGA Expertise & Audit

S.A.S. ARPHANIE

BILAN PASSIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital (dont versé : 54 240,00)	54 240,00	54 240,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3,03	3,18
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	11 600,00	11 600,00
Réserves statutaires ou contractuelles	0,65	0,68
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 489 686,58	1 321 643,16
Report à nouveau	83,35	77,44
Résultat de l'exercice	197 741,58	210 943,42
Résultat de l'exercice précédent à affecter	11,06	12,36
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	1 753 268,16	1 598 426,58
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS (II)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		75 415,74
Emprunts et dettes financières diverses		4,42
Instruments financiers à terme		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 121,77	3 787,20
Dettes fiscales et sociales	9 778,00	0,22
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,55	
Autres dettes	20 059,11	29 046,46
Produits constatés d'avance	1,12	1,70
TOTAL DES DETTES (III)	33 958,88	108 249,40
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif	1,90	6,34
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à IV)	1 787 227,04	1 706 675,98

S.A.S. ARPHANIE

COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%					
		Total		%		Total		%		Variation		%	
Produits d'exploitation													
Ventes de marchandises													
Production vendue													
Montant net du chiffre d'affaires													
Production stockée													
Production immobilisée													
Subventions													
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions													
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles													
Autres produits													
Total des produits d'exploitation (I)													
Charges d'exploitation													
Achats de marchandises													
Variation de stocks													
Achats de matières premières et autres approvisionnements													
Variation de stocks													
Autres achats et charges externes (1)		10 151,57				9 139,19				1 012		11,07	
Impôts, taxes et versements assimilés													
Salaires													
Cotisations sociales													
Dotations aux amortissements et aux dépréciations													
Sur immobilisations : dotations aux amortissements													
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations													
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations													
Dotations aux provisions													
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées													
Autres charges													
Total des charges d'exploitation (II)		10 151,57				9 139,19				1 012		11,07	
(1) Y compris :													
Redevances de crédit-bail mobilier													
Redevances de crédit-bail immobilier													
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		-10 151,57				-9 139,19				-1 012		-11,06	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun													
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)													
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)													
Produits financiers :													
De participation (2)		220 398,10				233 352,00				-12 954		-5,54	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)													
Autres intérêts et produits assimilés													
Reprises sur dépréciations et provisions													
Différences positives de change													
Produits des cessions d'immobilisations financières													
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie													
Total des produits financiers (V)		220 398,10				233 352,00				-12 954		-5,54	
Charges financières :													
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions													
Intérêts et charges assimilées (3)		359,95				1 217,39				-858		-70,49	

RGA Expertise & Audit

S.A.S. ARPHANIE

COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (VI)	359,95	1 217,39	-858	-70,48
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	220 038,15	232 134,61	-12 096	-5,20
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	209 886,58	222 995,42	-13 109	-5,87
Produits exceptionnels				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	12 145,00	12 052,00	93	0,77
Total des Produits (I+III+V+VII)	220 398,10	233 352,00	-12 954	-5,54
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	22 656,52	22 408,58	248	1,11
BENEFICE OU PERTE	197 741,58 <i>Bénéfice</i>	210 943,42 <i>Bénéfice</i>	-13 202	-6,25
(2) Dont produits concernant les entités liées				
(3) Dont intérêts concernant les entités liées				

ANNEXE PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 787 227,04 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 197 741,58 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 11/03/2026 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

--> continuité de l'exploitation

--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06

--> indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Il existe une convention d'intégration fiscale avec la SAS PIPOLUX depuis le 1er janvier 2007. Cette intégration fiscale n'a aucune incidence sur l'impôt dû.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 351 505

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	906 597	444 908		1 351 505
TOTAL	906 597	444 908		1 351 505

Etat des créances = 418 259 euros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	418 259	418 259	
TOTAL	418 259	418 259	

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 54 240 euros

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3390	16,00	54 240
Titres émis Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3390	16,00	54 240

Etat des dettes = 33 959 euros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	20 059	20 059		
Fournisseurs	4 122	4 122		
Dettes fiscales & sociales	9 778	9 778		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes Produits constatés d'avance				
TOTAL	33 959	33 959		

Charges à payer par postes du bilan = 4 122 euros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales Autres dettes	4 122

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 4 122 euros

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis, fact. non par	4 122
TOTAL	4 122

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quotepart du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
----------------------------	----------------	------------------------------	----------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	--	-------------------------------------	------------------------------------	-----------------------------------	---

A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations*- Filiales (plus de 50% du capital détenu)*

SAS PIPOLUX	38 112	1 631 617	100	904 607	904 607	236 957		20 490 485	491 302	199 920
SCI 123BONHEURS	1 000	79 909	99	990	990	132 169		102 276	36 985	
SCI GB MOUCHARD	1 000		100	999	999	1		0		
SCI GB FRAISANS	1 000		100	999	999	1		0		
SAS BEAR MOUCHARD	240 480		100	240 470	240 470	14 326		0		

Participations (10 à 50 % du capital détenu)

B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations*- Filiales non reprises en A:*

a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

[illegible]